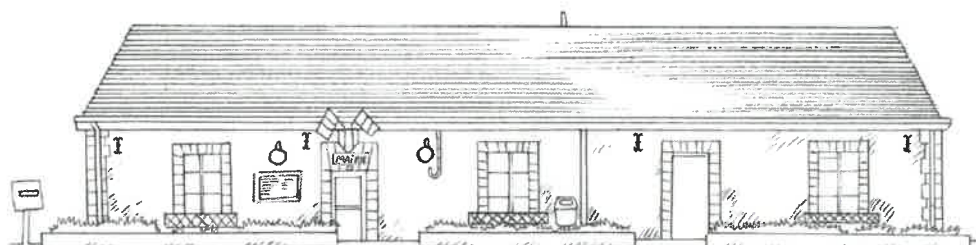


---

# L'Edito de Lisle



Quelques temps se sont écoulés depuis notre dernier édito de Lisle ....Voici donc quelques nouvelles de notre village et des évènements qui s'y sont déroulés ou qui auront lieu bientôt.

Evidemment notre incontournable SAINT JACQUES en 2022 et en 2023. Les activités de notre Comité des fêtes, les légendaires moules frites et cette année, en prévision, le méchoui des beaux jours. Les merveilleux concerts classiques des Heures Romantiques du Loir dont nous avons pu apprécier la deuxième édition et attendons la troisième avec impatience.

En ce qui concerne les travaux vous avez pu constater l'effervescence autour de notre voie d'écomobilité qui nous relie à Pezou et va bientôt se prolonger dans le bourg. L'installation de notre place du 15 juin 40 inaugurée le 15 juin 2023 avec le Souvenir Français, la réalisation de l'abri au pré saint jean qui nous permettra de surveiller nos enfants et de pique-niquer autour de la table. Tous ces équipements en vue de rendre notre village encore plus accueillant et agréable à vivre.

Mais ce n'est pas tout : Un projet qui nous tient à cœur devrait voir le jour prochainement à Fortunas, un centre de santé qui accueillera des médecins et des professionnels du bien être pour plus de détails vous pourrez lire l'article à la suite.

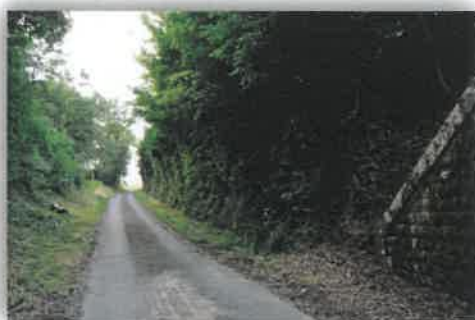
Nous sommes toujours à votre écoute, n'hésitez pas à nous soumettre vos idées ou nous faire part de vos réflexions pour le bien de notre communauté. Bonne lecture à tous les Lislois et à ceux qui aiment notre village ou y portent de l'intérêt.

Marylène GOUET, Maire.

## Rétrospective sur l'année 2022 :

### Les travaux :

**-Consolidation du coteau instable rue du cimetière :** nous avons fait le choix d'arracher les végétaux ainsi que les vieilles souches. Contraints de rendre la pente plus douce, nous avons acquis une petite partie du champ appartenant à Madame Peltier et Monsieur Cornilleau, pour un montant de 983.40€. Les frais de division parcellaire réalisée par Axis Conseil se sont élevés à 493.50€ HT.



Ces travaux de consolidation ont été réalisés par l'entreprise AT2E, qui a également capté et busé les eaux pluviales jusqu'au petit pont de la SNCF. Montant des travaux : 29 539€ HT.

Après les travaux la pente a étéensemencée de ray-grass, trèfle blanc et trèfle incarnat, fixant ainsi la terre.

Dans la même démarche, l'entreprise AT2E a capté et busé les eaux pluviales de la rue Davaux. Dorénavant elles s'écouleront dans le fossé derrière l'alambic. Montant des travaux 12 659.83€ HT.

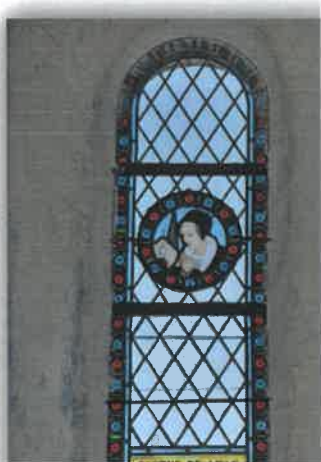
Pour finaliser, l'entreprise Soucieux de Pezou a reprofilé tout le fossé de l'autre côté du coteau. Montant des travaux 700€.

Nous remercions le Conseil Départemental de Loir-et-Cher qui a financé ce projet à hauteur de 17 000 €.



**-Construction d'un préau en bois :** à l'aire de jeux aux Prés Saint Jean. La convivialité sous cet abri et autour d'une table sera au rendez-vous. Travaux réalisés par l'entreprise Souleine Charpente couverture pour un montant de 9 161,78€. Nous remercions la communauté de communes du Perche & Haut Vendômois qui a financé ce projet à hauteur de 4 580.89 €.

**-Pose d'un nouveau Vitrail à l'église** au-dessus de la porte d'entrée. Il a été réalisé par l'Atelier Vitrail Résurgence en Vendômois pour un montant 600€. L'ancien vitrail fragilisé et cassé est conservé dans la sacristie, contemporain de la création du clocher porche dans les années 1862/1865.



Nouveau vitrail aussi, offert par Monsieur et Madame Aymeric Marraud des Grottes, situé à proximité du portail roman. Le simple verre "bleu de Chartres" a cédé la place à "Berthe de Lisle", fondatrice de notre église vers 1140. Merci à notre donateur pour son soutien à la valorisation de notre patrimoine.

**-Sécurisation des trappes de visites des deux pompes de refoulement de l'assainissement :** situées à la Mairie et aux Prés Saint-Jean pour un montant de 6 542€ HT

**-Aménagement de l'entrée de Bourg Ouest :** étude menée par le CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement de Loir & Cher). Nous avons quelque peu transformé l'entrée du bourg en venant de Vendôme. Un cheminement piétonnier agrémenté de plantations et d'une pelouse a vu le jour, un peu plus loin, un parking en calcaire à l'usage des habitations voisines.

Terrassement, apport de terre végétale, cheminement et parking en calcaire, engazonnement et végétaux, travaux réalisés par l'entreprise Fermé pour un montant de 8 330€ HT.



### Les achats :

un compresseur pour 134.17€ HT, un véhicule Citroën Berlingo d'occasion pour 3500€, et une caméra pour 250€ HT.

## Les fêtes et cérémonies

### - Le comité des fêtes

**Le 15 Mai 2022** : Brocante dans le bourg, avec un rayon de soleil.



**Le 26 Novembre 2022** : Moules frites..toujours autant de monde



◆◆◆◆◆◆◆◆



**-Le Comice Agricole de Morée les 21 et 22 mai 2022** : grande affluence pour cette édition 2022 du comice agricole de Morée. Avec quelque 34.000 visiteurs, le soleil et la venue d'un ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, Marc Fesneau, le comice de Morée a connu un week-end exceptionnel.

Merci aux bénévoles :

Chantal, Monique, Janine,  
Anita, Monique, Chantal,  
Valérie, Micheline, Corinne,  
Nicole.





**-Fête des écoles aux Prés St-Jean le dimanche 3 juillet 2022 :** sous un soleil radieux, nous avons accueilli la fête des écoles aux Prés Saint Jean. Cela ne s'était pas produit depuis de longues années. Les enfants et leurs enseignants nous ont offert un très beau spectacle. A l'issue de celui-ci tous ont pu s'amuser aux stands de jeux et profiter d'un tour de calèche avec Tonnerre. Remerciements à Monsieur Moreau pour la sono ainsi qu'à Monsieur Fresnay pour la balade.



**-Fête de la St Jacques le 23 Juillet :** le départ fut donné à la mairie pour une petite marche pèlerine jusqu'au Château de l'Epau. Puis visite commentée du pressoir de M. Michel de Sachy, suivie d'une exposition consacrée à "la vigne à Lisle autrefois". Verre de l'amitié offert par nos hôtes. Ensuite comme à l'accoutumée, messe suivie d'un repas tiré du sac dans la cour de la mairie.



**-Festival Romantique du Loir**

**le vendredi 30 septembre Quatuor Hémiones**



Quatre musiciennes de l'orchestre de l'Opéra National de Paris sont venues nous proposer un magnifique concert. L'enthousiasme du public nous a incité à renouveler ce beau partage d'émotion musicale. Vanessa Jean, Emilie Belaud, aux violons, Anne-Aurore Anstett, à l'alto et Clara Strauss, au violoncelle.

**-Petit retour en images sur l'atelier "Décorations de Noël".**

Couronnes de l'Avent et bottes du Père Noël qui ont décoré ici et là les portes des habitations du village.



**-Goûter des aînés en présence de nos Maires :** le vendredi 09 décembre 2022 de 15h à 17h à la Salle Communale de Lisle. Comme chaque année, le Centre Communal d'Action Sociale de Lisle se réjouit d'inviter à un goûter les aînés. Ce moment de partage permet de remettre également un colis de fin d'année.



## Rétrospective sur l'année 2023 :

### L'état Civil :

#### **-Mariage**

Le 27 mai 2023 Clary Lefebvre de Plinval Salgues et Pierre-Marie Picard

Le 04 novembre 2023 Amélie Chartier et Nicolas Guesnier

#### **-Naissance**

Le 13/09/2023 Lou Roger



### Les travaux

**-Réfection de la toiture du chœur de l'église :** après quelques mois de retard sur le planning, l'année 2023 a vu le commencement des travaux de réfection de la toiture du chœur de l'église. Gouttières percées, crochets cassants et très rouillés, les travaux étaient devenus indispensables.



Les établissements Pecnard charpente couverture de Cloyes et plus particulièrement Orlane et Maxime se sont affairés pendant plus d'un mois et demi sur le toit. Après redressement des chevrons, la pose d'une toile sous toiture, un lattage et des planches en peupliers ont été posées pour faire le bel arrondi. Des clous en cuivre maintiennent les ardoises. La réalisation de noues rondes nous a été imposée par les architectes des bâtiments de France (ABF), soit un surcoût de 3 770€. La Fondation du Patrimoine a subventionné à hauteur de 22 003.28 € cette belle restauration d'un montant de travaux de 33 114.30 HT.





La croix en pierre taillée placée au faîte du toit, rendue friable et instable par les intempéries devenait très dangereuse, elle a été refaite à l'identique par l'entreprise Baglan de Pontijou pour un montant de travaux de 1 026.00€ HT



Après 157 années passées à l'extérieur, l'ancienne croix "restaurée" est posée sur l'autel à l'intérieur. Oeuvre de Monsieur Gombault maître maçon à Lisle, sculptée en pierre de taille dure de St André (Villiers sur Loir) ou de Villavard, comme en témoignent les factures conservées aux archives.

#### **-A propos de l'église Saint Jacques de Lisle :**

Les 23 églises membres de la CPHV se sont vu offrir des panneaux explicatifs relatant leurs histoires, le nôtre est positionné vers le porche d'entrée dans le thym serpolet. Bonne lecture

Lors de l'exposition d'art à l'ancien logis seigneurial des Hauts de Montrieux où l'Atelier du Vitrail de l'Association Résurgence en Vendômois fêtait ses 30 ans était exposé le futur vitrail de Saint-Louis qui ornera le chœur de l'église. Le voici en attendant sa pose au printemps prochain. Merci à ses donateurs Madame et Monsieur Aymeric Marraud des Grottes et bravo aux artistes de l'Atelier.



**-Aménagement en entrée de bourg :** divers arbres et abrisseaux fournis par les Ets Crosnier, ont été plantés à l'aire de jeux et à l'entrée du bourg pour un montant de 412€. A cet endroit même, Monsieur Souleine a confectionné un banc autour du marronnier. Marronnier d'Inde qui a été planté en commémoration du bicentenaire de la Révolution française. Montant des travaux 1 774€

-Un grand merci à la famille Fresnay qui a abattu les peupliers près du lavoir. Le dépérissement de ces derniers est consécutif à un stress subi par l'arbre : sécheresse estivale ou excès d'eau. Merci à Joël aussi pour l'entretien du fossé communal qui borde le terrain de sa maison.



-viabilisation d'un terrain : l'arrivée de la voie d'écomobilité, nous a contraint à viabiliser rapidement un terrain situé à Fortunas.

### **Projet de Maison de Santé**

Comme vous le savez sûrement la commune de Lisle a peu de terrains éligibles à la construction. L'occasion s'est présentée d'acquérir une parcelle de 6000 m<sup>2</sup> à Fortunas, pour éventuellement la revendre en plusieurs lots à construire. La piste d'écomobilité devant être réalisée de façon imminente il a fallu viabiliser cette parcelle rapidement pour ne pas l'endommager ultérieurement et surtout ne pas subir l'obligation d'attendre 5 ans sans pouvoir intervenir. Au même moment, un projet de construction de maison de santé à Pezou par le groupe TSO commençait à prendre forme mais les responsables en passant par hasard devant notre terrain s'y sont vivement intéressés : il était vaste et bien desservi par la départementale. La Communauté de Communes du Perche Haut Vendômois s'est proposée de subventionner l'achat de ce terrain pour l'association qui sera en charge de l'organisation de la Maison de Santé. La vente a eu lieu le 18 Décembre 2023, donc il ne nous reste plus qu'à souhaiter une évolution rapide de ce projet au sujet duquel je ne manquerai pas de vous tenir informés.



-voie d'écomobilité : les travaux engagés par la CPHV (Communauté du Perche & Haut-Vendômois) de la voie d'écomobilité sont pratiquement terminés concernant le trajet Pezou/Lisle - Prés St Jean. Reste la réalisation des marquages au sol et des panneaux de signalisation, la pluie de ces derniers mois a retardé les travaux. Ils reprendront maintenant aux beaux jours sous des températures plus clémentes. Au printemps, sera engagée l'étude du bourg pour la traversée sécurisée des mobilités douces pour des travaux prévus ensuite à l'automne. A terme vous devriez rejoindre Lisle à St Jean de Froidmentel en toute sécurité.



## Les achats :

-**Panneaux de signalisation** et notamment ceux pour la zone de rencontre limitant la circulation à 20 km/h dans la rue Davaux (Arrêté n°2023-27) suite à un accident de circulation entre un enfant et un véhicule.

-**un broyeur à végétaux** pour 2 491.67€ HT, **une remorque plateau** pour 2 596.67€ HT ainsi que **des filets de clôture** pour moutons pour 450.85€ HT. Achats réalisés auprès des Ets Beauger à Epuisay.

-**une plateforme roulante légère** pour 1 484.58€ HT achetée au Forum du Bâtiment à St Ouen.

-**un nettoyeur à haute pression** pour 232.50€ HT acheté chez Leroy-Merlin à Blois.



## Le recensement de la population :

2023 fut aussi l'année du recensement, merci à tous d'avoir bien voulu y répondre. Merci également à notre agent recenseur Madame Lahoreau Nicole. Le village compte maintenant 192 Lisloises et Lislois.



## Les fêtes et cérémonies :

### Le comité des fêtes

↳ **Le 5 Mars 2023** : Cassoulet à la salle communale. (35 convives c'est peu...mais la bonne humeur et l'ambiance était au rendez-vous)



↳ **Le 16 Avril 2023** : Brocante, nous avons dû annuler cette manifestation, le temps n'était pas avec nous et les exposants non plus...dommage pour eux et pour nous ! Ce n'est que partie remise on re-essaiera en 2024.

↳ **Le 26 Novembre 2023** : Moules frites , toujours une salle comble... ! Nous nous sommes trouvés contraints d'arrêter les inscriptions très tôt vu l'affluence des réservations ! Comme à l'habitude, le bouche à oreille marche merveilleusement bien et les réseaux sociaux également, dommage que la salle des fêtes ne puisse contenir que 80 personnes.





L'ensemble des membres du comité des fêtes vous adresse une excellente année 2024, pleine de réussites, de bonheur et surtout de santé.

**Composition :**

Président d'Honneur : Jean Noël BOIRET

Président : Philippe CALLAULT

Vice-Président : Didier DIAMY

Trésorier : Richard FLEURY

Trésorier Adjoint : Jacques MAILLET

Secrétaire : Corinne JUBAULT

Secrétaire Adjointe : Chantal MAILLET

Membres actifs : Alexandre CHAISNER, Stéphane JUBAULT, Pascal FOREAU.

**Le comité des fêtes vous propose pour l'année 2024**

**Le 28 Avril : BROCANTE**

**Le 16 Juin : MECHOUI**

**Le 19 Octobre : MOULES FRITES**

Nous restons à votre écoute pour recueillir vos idées, vos souhaits de manifestations et surtout, venez nombreux pour nous soutenir et nous encourager, et pourquoi pas faire partie des nôtres, on vous attend !

J'apporte également une petite touche personnelle pour remercier l'ensemble des membres du comité des fêtes et leurs conjoints, famille, amis pour leur dévouement et leur engagement dans ces périodes très difficiles du monde associatif.

Le président, Philippe CALLAULT

**-Inauguration du square : 1940-1944 Lisle sous les bombes**



Jour pour jour, en fin de soirée, avait lieu l'inauguration du square du 15 juin 1940 à l'endroit même où quatre civils périrent sous les feux allemands. Lisle est bombardé à trois reprises : le 15 juin 1940, le 15 juin 1944 et le 2 août 1944 (4 victimes). Plus de 120 bombes de



gros calibres furent lâchées, occasionnant de très nombreux dégâts aux habitations, mais ni le grand viaduc et les deux petits, ni la route nationale n'ont été endommagés.... Ce lieu de mémoire est en hommage aux huit victimes civiles décédées lors des bombardements de notre petit village.

L'endroit est déjà chargé de souvenirs, car à quelques mètres de la plaque commémorative offerte par le Souvenir Français, trône l'arbre de la liberté planté par Monsieur Jean-Noël Boiret, maire en 1989.

**-Fête de la Saint Jacques :** le 22 Juillet avait lieu notre traditionnelle fête communale de la Saint-Jacques. L'Office du Tourisme du Perche et Haut Vendômois s'était associé à la commune, en nous offrant une balade contée orchestrée par Véronique Petel et Nicolas Bourdon "Faites le premier pas, nos histoires vous feront faire les suivants". L'occasion de déambuler à travers le village au gré de l'ombre des arbres. Ensuite retour à la mairie pour une exposition de pierres taillées prêtées en partie par la commune de Lignièrès, l'occasion de présenter le polissoir retrouvé sur la commune vers 1970 et offert par la Famille Anger tout dernièrement. Merci à Fabienne et Luc. Il est présenté dans la salle de conseil, dans une des deux vitrines acquises avec le fond de concours de la CPHV.



**-Festival Romantique le 29 septembre dernier en l'église :**

un nombreux public s'était réuni pour entendre le Duo Voce, avec Bruno Maurice à l'accordéon et Raphaël Jouan au violoncelle. Soirée très agréable que nous avons clôturée avec le pot de l'amitié à la salle communale. Rendez-vous pris l'an prochain pour fêter les 10 ans du Festival.



**-le 1er goûter de Noël des aînés et des enfants du village :**

le samedi 9 décembre, pour conclure l'année. Un loto gratuit a été organisé récompensant d'heureux gagnants. Un moment de douceur, en toute simplicité qui, à quelques jours de Noël, a fait le bonheur des petits, comme des plus grands.

NOS AÎNÉS À L'HONNEUR...



**Ouvert à tous aussi aux adolescents.** Venez rejoindre l'atelier créatif pour partager votre savoir ou apprendre à coudre tricoter, broder, perler. L'atelier est un espace où chacun peut donner libre cours à sa créativité, tout en profitant d'un moment de détente. **Suite au succès rencontré tous les derniers samedis du mois à partir de 9h dans la salle du conseil, l'atelier couture sera réunira deux fois par mois. Un groupe WhatsApp a été créé pour communiquer aisément en groupe. Renseignements au secrétariat de mairie.**





### La formation défibrillateur :

Les années Covid, puis l'oubli du formateur sont derrières..., nous avons enfin pu vous assurer une formation défibrillateur cet été, dommage que nous ayons eu peine à compléter notre deuxième session.



### L'assainissement collectif :

Dernièrement, les habitants raccordés à l'assainissement collectif ont reçu un règlement. Ce dernier vous rappelle vos droits et devoirs. Il est important de mesurer l'impact du déversement des eaux pluviales dans le tout-à-l'égout. Pour rappel, nous sommes raccordés à l'assainissement de Saint-Firmin des Prés, maintenant géré par la CATV (Communauté d'Agglomération des Territoires Vendômois). Les normes évoluent et nous devons nous équiper d'un support de préleveur mais surtout d'un débitmètre, qui sera chargé de mesurer les litres que nous déversons dans la lagune voisine.

Si ce n'est pas déjà fait, nous vous recommandons l'installation de récupérateurs d'eau de pluie, vous pourrez ainsi arroser vos légumes et vos fleurs. Deuxième solution, optez pour l'installation d'un puisard, laissant ainsi l'eau s'infiltrer naturellement dans le sol de votre propre jardin.

L'effort collectif demandé devrait permettre de minimiser la hausse de tarif qui est à prévoir si nous ne faisons rien, indépendamment de l'achat des deux appareils de contrôle.

**Rappel : Il est interdit de jeter des lingettes dans les toilettes même biodégradables, elles détériorent notre installation d'assainissement collectif.**

## La préservation de l'environnement :

### **27 ans après, reverrons-nous le Grand Rhinolophe à Lisle en 2023 ?...**

Les rhinolophes sont des chauves-souris qui ont la particularité de s'envelopper dans leurs ailes au repos et d'avoir un nez en forme de fer à cheval. Il existe 3 espèces de rhinolophes en Loir-et-Cher. Le rhinolophe euryale qui est anecdotique dans le département. Le petit rhinolophe qui est assez commun sur la commune et le grand rhinolophe (le plus grand des trois) qui n'a pas été revu sur la commune depuis 1996. Ces espèces se rendent indispensables en mangeant une quantité impressionnante d'insectes (nuisible dans les vergers par exemple). L'hiver, les chauves-souris en hibernation, passent ainsi la mauvaise saison à l'abri essentiellement dans les cavités, caves....

En collaboration avec Perche Nature et Célia, voici le résultat du recensement du début d'année : 7 murins à moustaches, 15 petits rhinolophes, 3 grands murins et Le Grand Rhinolophe .....!

Merci aux propriétaires des caves qui ont permis le comptage des ces précieux petits mammifères.

**Toujours dans le cadre de la préservation des espèces, nous avons entreposé un nichoir à chouette effraie dans le clocher de l'église. Nichoir prêté gracieusement par l'association Perche Nature.**

Ce rapace nocturne est aussi appelé effraie des clochers ou la chouette blanche. Très agile, elle chasse surtout en vol silencieux pour planer au ras des prairies et des champs. Une fois qu'elle repère une proie, elle la localise avec précision grâce à sa grande capacité auditive et l'attrape entre ses serres. La chouette effraie des clochers se nourrit principalement de rongeurs et plus précisément de campagnol des champs. La proie est avalée entièrement, puis les éléments qui ne sont pas digérés seront rejetés dans les pelotes de réjection.

La nidification a lieu de mars à juillet avec une couvée de 4 à 7 œufs environ.

Espérant qu'elle soit au rendez-vous .....

L'espèce est protégée en France sur tout le territoire depuis 1981.

**Après plusieurs recherches infructueuses, c'est avec émerveillement que Perche Nature nous a annoncé courant juin la présence de 54 noctules communes nichées dans un platane à l'allée de l'Épau. C'est l'une des plus grandes chauves-souris européennes, d'une envergure de 320 à 450 mm. Espèce arboricole, chassant généralement en altitude, entre 10 et 50 m, au-dessus de la canopée et des allées forestières, elle peut cependant parcourir jusqu'à 25 km pour chasser. Fan inconditionnelle d'insectes, tout particulièrement des papillons de nuit et des coléoptères, elle sort de sa cachette au crépuscule, repère ses proies grâce à son puissant sonar et s'élance à leur poursuite, pouvant atteindre 50 km/h ! Les noctules utilisent plusieurs gîtes durant la saison. Quelques mois avant de mettre bas (à partir de mi-juin, d'un ou deux petits), les femelles migrent vers le nord et l'est de l'Europe afin de rejoindre les maternités où elles sont nées et peuvent parfois parcourir plus de 1500 km. Elles reviennent ensuite**

quelques mois plus tard accompagnées des jeunes chauves-souris. Les mâles quant à eux, ne migrent pas.

Même si les noctules communes peuvent vivre 10 ans, elles ne survivent pas si souvent à leur deuxième année. Il n'est pas rare que cette chauve-souris entre en collision avec les turbines des éoliennes lors de sa migration ; son taux de mortalité est donc particulièrement élevé par rapport aux chauves-souris qui ne migrent pas. 65 % des noctules tuées par les éoliennes sont d'ailleurs des femelles, les mâles ne changeant pas d'habitat. C'est la colonie la plus importante du Loir et Cher au nord de la Loire, l'espèce est classée NT (quasi-menacée) en Région Centre-Val de Loire et classée en liste rouge nationale.

◆◆◆◆◆◆◆◆

Petit rappel rappel, au 1er janvier, les bio-déchets autrement dit les déchets de cuisine ne devront plus terminer dans la poubelle des ordures ménagères. Le compostage s'impose et nous vous proposons ce service au sein du village. En partenariat avec le Syndicat Valdem

*Compostez !  
Votre jardin  
vous le rendra !*



et l'Association Athéna, un composteur collectif est en place sur la place de l'église en attendant de lui trouver une place plus adaptée. Renseignements et inscriptions à la mairie. Merci.

Nous vous rappelons que Valdem propose également à la vente des composteurs à prix subventionnés.

Nouveauté également à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 : le ramassage des ordures ménagères se fera tous les 15 jours.

Semaine A : bac bordeaux Semaine B : **bac jaune** jour de collecte : mercredi

2024		en vert : Semaine A en blanc : Semaine B											
JANV 2024	FEBVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	JANV 2025	
M 1	V 1	S 1	L 1	M 1	J 1	L 1	V 1	D 1	L 1	M 1	J 1	M 1	
M 2	V 2	S 2	L 2	M 2	J 2	L 2	V 2	D 2	L 2	M 2	J 2	M 2	
M 3	V 3	S 3	L 3	M 3	J 3	L 3	V 3	D 3	L 3	M 3	J 3	M 3	
J 4	D 4		A 4	M 4	J 4	B 4			A 4	M 4	J 4	M 4	
V 5			A 5	M 5	J 5	B 5			A 5	M 5	J 5	M 5	
S 6			A 6	M 6	J 6	B 6			A 6	M 6	J 6	M 6	
D 7			A 7	M 7	J 7	B 7			A 7	M 7	J 7	M 7	
			A 8	M 8	J 8	B 8			A 8	M 8	J 8	M 8	
			A 9	M 9	J 9	B 9			A 9	M 9	J 9	M 9	
			A 10	M 10	J 10	B 10			A 10	M 10	J 10	M 10	
			A 11	M 11	J 11	B 11			A 11	M 11	J 11	M 11	
			A 12	M 12	J 12	B 12			A 12	M 12	J 12	M 12	
			A 13	M 13	J 13	B 13			A 13	M 13	J 13	M 13	
			A 14	M 14	J 14	B 14			A 14	M 14	J 14	M 14	
			A 15	M 15	J 15	B 15			A 15	M 15	J 15	M 15	
			A 16	M 16	J 16	B 16			A 16	M 16	J 16	M 16	
			A 17	M 17	J 17	B 17			A 17	M 17	J 17	M 17	
			A 18	M 18	J 18	B 18			A 18	M 18	J 18	M 18	
			A 19	M 19	J 19	B 19			A 19	M 19	J 19	M 19	
			A 20	M 20	J 20	B 20			A 20	M 20	J 20	M 20	
			A 21	M 21	J 21	B 21			A 21	M 21	J 21	M 21	
			A 22	M 22	J 22	B 22			A 22	M 22	J 22	M 22	
			A 23	M 23	J 23	B 23			A 23	M 23	J 23	M 23	
			A 24	M 24	J 24	B 24			A 24	M 24	J 24	M 24	
			A 25	M 25	J 25	B 25			A 25	M 25	J 25	M 25	
			A 26	M 26	J 26	B 26			A 26	M 26	J 26	M 26	
			A 27	M 27	J 27	B 27			A 27	M 27	J 27	M 27	
			A 28	M 28	J 28	B 28			A 28	M 28	J 28	M 28	
			A 29	M 29	J 29	B 29			A 29	M 29	J 29	M 29	
			A 30	M 30	J 30	B 30			A 30	M 30	J 30	M 30	
			A 31	M 31	J 31	B 31			A 31	M 31	J 31	M 31	

Les jours fêlés en rouge décalent la collecte au lendemain



La convention d'éco-pâturage a été dénoncée mettant en cause la divagation de chiens sur le terrain prévu à cet effet. Des personnes ont été également victimes de morsures. C'est pour cette raison qu'un arrêté du Maire a été pris imposant que les chiens soient tenus en laisse sur la commune de Lisle.

◆◆◆◆◆◆◆◆

### L'achat groupé avec les Ets Picoty centre de Saint Ouen :

Nous avons mis en place un achat groupé concernant l'achat de fioul domestique et de pellets en sacs. Renseignements et inscriptions au secrétariat de la mairie.

◆◆◆◆◆◆◆◆

### Le concours des maisons fleuries annulé :



Les mesures de restrictions en eau n'ont pas rendu possible le concours des maisons fleuries et des jardins potagers prévus cette année. Espérant que cet hiver apportera le manque de pluviométrie tant désiré.

◆◆◆◆◆◆◆◆

### Les Projets 2024 :

**Plusieurs devis sont à l'étude pour la création de voies douces** sous les allées des 156 platanes conduisant à l'Epau. Devenus propriétaire de cette double allée d'arbres bien plus que centenaires, il est maintenant urgent de la sécuriser par l'élagage des branches mortes. L'intervention se fera sous surveillance en raison des noctules. Les travaux prévus au deuxième semestre nécessiteront la mise en place une déviation pendant plusieurs jours.

Dans le prolongement du parking du square du 15 juin 1940 jusqu'au viaduc, nous avons projeté d'implanter **quelques équipements de parcours de santé**.

Des devis sont aussi en attente **pour une ombrière photovoltaïque ou un préau photovoltaïque** derrière le local communal de la mairie. L'autoconsommation serait envisagée avec la revente du surplus.

Également à l'étude, nous envisageons **des travaux d'aménagement du côté pair**, après l'église en direction de Pezou. Les bordures de trottoir en pierre datant des années 1940 sont détruites, au niveau de l'aire de jeux jusqu'à la fin du bourg, tout reste à faire .... création de places de stationnement, zones arborées, zones végétalisées.... mais au préalable, toutes les canalisations devront être examinées. Vue l'ampleur des travaux plusieurs tranches seront nécessaires. Nous n'oublions pas l'état de nos rues et routes qui se dégradent.....

◆◆◆◆◆◆◆◆

## Quelles autorisations, pour quels travaux ?

### TOIT

Tuiles (réfection de toiture) : DP

Auvent, préau

- < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité
- < 20 m<sup>2</sup> : DP
- > 20 m<sup>2</sup> : PC

Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation

- < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti
- < 20 m<sup>2</sup> : DP

DP : Déclaration Préalable

PC : Permis de Construire

### TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED (BÉTON OU BOIS)

- Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : aucune formalité
- Surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité
- Surélevée et/ou avec fondations profondes < 20 m<sup>2</sup> : DP
- Surélevée et/ou avec fondations profondes > 20 m<sup>2</sup> : PC

PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLE, VELUX : DP

FAÇADE, RAVALEMENT : DP

CREATION FENÊTRE ET CHANGEMENT DE MENUISERIES EXTÉRIURES : DP

### GARAGE

- < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité
- < 20 m<sup>2</sup> : DP
- > 20 m<sup>2</sup> : PC
- Transformation de garage en habitat quelle que soit la superficie : DP

### PISCINE

- < 10 m<sup>2</sup>, non couverte restant moins de 3 mois : aucune formalité
- < 100 m<sup>2</sup> ouverte : DP
- < 100 m<sup>2</sup> avec couverture < 1,80 m de haut : DP
- > 100 m<sup>2</sup> et/ou de haut et/ou local technique > 20 m<sup>2</sup> : PC

MUR DE CLÔTURE, CLÔTURE DP

PORTAIL DP

### CABANE BOIS OU BÉTON

- < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité
- < 20 m<sup>2</sup> : DP
- > 20 m<sup>2</sup> : PC

### VÉRANDA, TERRASSES COUVERTES

- < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité
- < 40 m<sup>2</sup> : DP
- > 40 m<sup>2</sup> : PC

### DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :

- Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m<sup>2</sup>.
- Pour une extension supérieure à 20 m<sup>2</sup> il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m<sup>2</sup>.

Attention : il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.

## Tarifs communaux :

### Location de la salle des fêtes

RESIDANT	COMMUNE de la CPHV		HORS CPHV	
	Du 16/04 au 14/10	Du 15/10 au 15/04	Du 16/04 au 14/10	Du 15/10 au 15/04
UNE JOURNEE	120	150	150	180
2 <sup>ème</sup> JOUR	60	80	80	95
REUNION VIN D'HONNEUR	50	60	65	80
FORFAIT LOCATION VAISSELLE	50			
PENALITES MENAGE ET RANGEMENT NON EFFECTUES	90			
ACOMPTE DE RESERVATION	80			
CAUTION	800			

### Redevance d'assainissement collectif

-2.40 € /m<sup>3</sup>

-44.00 € de frais fixes

-Taxe d'un nouveau raccordement : 2 500.00 €

## Communiquons ensemble :

Sur Facebook en tapant sur le moteur de recherche : commune de Lisle

[lisle41.fr](http://lisle41.fr) notre site internet



## Dates à retenir :

Les élections européennes auront lieu le 09 juin 2024

Inscription sur les listes électorales en vue de participer au scrutin

	Inscription en ligne via la télé-procédure	Inscription papier en mairie
date limite d'inscription	mercredi 1er mai à minuit	vendredi 3 mai inclus

◆◆◆◆◆◆◆◆

Remerciements à Fabrice Angleraud pour les illustrations

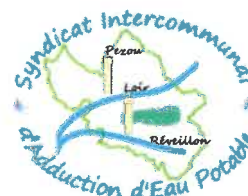


## Les incivilités :

Nous sommes confrontés à des incivilités ces derniers temps. Les comportements inciviques portent atteinte à notre cadre de vie et aux règles essentielles du vivre ensemble. En premier lieu, la Gendarmerie est là pour répondre et sanctionner ces incivilités. Lorsqu'une incivilité est constatée, le réflexe premier doit être celui d'appeler la Gendarmerie (**17 ou 02 54 23 16 30**) et ce, de jour comme de nuit. Trop souvent encore, les habitants n'osent pas téléphoner ou porter à connaissance des faits réels auprès des forces de l'ordre par peur de représailles. Nous souhaitons rappeler ici que les appels que vous faites restent totalement confidentiels. Et pourtant, ces appels sont potentiellement d'une grande aide pour nos gendarmes. Ils permettent d'approfondir les enquêtes, d'élucider les faits et de faire cesser tels ou tels agissements avec en conclusion, une sanction adaptée.

◆◆◆◆◆◆◆◆

## Le SIAEP Loir Réveillon :



L'année 2024 commence et déjà nous réfléchissons à la mise en place de notre chantier « RD34 ». En effet nous avons obtenu une subvention de l'Agence de l'Eau de 50%. De ce fait, nous allons réaliser une partie des travaux cette année (de Saint Ouzille à l'entrée de Chicheray sur la commune de Pezou) et nous ferons Chicheray jusqu'à Chêne Carré l'année prochaine.

Cette année verra se concrétiser un projet qui a émergé fin 2023, à savoir une interconnexion avec le SMAEP de Busloup/La-Ville-Aux-Clercs. En effet, nos voisins commencent à ne pas avoir assez de ressources en eau, et comme notre syndicat en dispose largement, tout naturellement nous avons répondu présent à leur sollicitation.

Ce projet d'envergure implique la création de 12 km de canalisations entre nos deux châteaux d'eau. Des subventions sont attendues à un taux maximal pour qu'il se réalise. En effet, ce type d'interconnexion est plébiscité par l'État, le Département et l'Agence de l'Eau.

2024 sera aussi l'année d'un nouvel appel d'offre afin de renouveler le contrat de prestation technique qui arrive à son terme.

En plus de tous ces projets, il y aura toujours la vie quotidienne du syndicat avec son lot de surprises qui sont généralement de belles fuites qui nous rappellent l'importance de renouveler nos réseaux.

Le Président du SIAEP PEZOU LOIR REVEILLON  
Aurélien LEMOINE

### Site INTERNET et Application LOCALITI

Le SIAEP s'est doté d'un site Internet pour mieux vous informer. Il est couplé avec l'application gratuite LOCALITI. Toutes les actualités et alertes mises en ligne sur le site font l'objet d'une notification sur cette application. Nous vous conseillons très fortement de la télécharger, ce qui vous permettra d'être informés en temps réel des coupures d'eau notamment.

**N'hésitez pas à consulter le site : [siaep-pezou-loir-reveillon.fr](http://siaep-pezou-loir-reveillon.fr)**

Vous y retrouverez entre autres le règlement de service mis à jour en 2023, les résultats d'analyses d'eau, et tous les formulaires pour vos demandes d'abonnement et de résiliation de contrat entre autres.

**Infos pratiques :**

Pour toute demande concernant l'eau potable

Contactez le secrétariat du SIAEP (Madame Claude DEBERTONNE)

1 rue du Perche-41100 PEZOU

Tel : 02 54 23 17 47

Email : [siaep@mairiepezou.fr](mailto:siaep@mairiepezou.fr)

Ou via le formulaire contact sur le site INTERNET : [siaep-pezou-loir-reveillon.fr](http://siaep-pezou-loir-reveillon.fr)

Horaires d'accueil du public : Lundi / jeudi 9h - 12h et 13h30 - 17h le vendredi 9h/12h

En cas d'urgence pendant le week-end : 0 977 401 129

Attention : il est important lors de votre appel de préciser que vous dépendez du SIAEP de Pezou Loir Réveillon en contrat avec l'agence SUEZ de Vendôme.

**Tarifs 2023/2024**

À compter du 1er juillet 2023, par délibération du conseil syndical du 22 juin 2023

Produits	Tarifs 2023/2024
Participation pour frais fixes	100 €/an
Tarif du m3 de l'eau (quelle que soit la quantité d'eau consommée)	1,85 €/m3
Intervention Suez pour fermeture et ouverture de branchement à la demande d'un abonné	50,00 €
Pénalités pour non communication du relevé 2 années consécutives	300,00 €
Pénalité pour modification ou détérioration du système de comptage	1 200,00 €

Aux tarifs votés par le conseil syndical, il faut ajouter la redevance pollution (0,30€/m3) et la redevance prélèvement (0,0532€/m3), reversées à l'Agence de l'Eau et dont le montant est fixé par l'État au 1er janvier de chaque année.

Les factures émises par le syndicat sont à régler au Trésor Public uniquement. Aucun règlement direct ne peut être accepté par le syndicat.

Suez Eau France est missionné par le syndicat pour l'établissement des devis et des factures pour les nouveaux branchements et les déplacements de compteurs. Les factures sont à leur régler directement.

◆◆◆◆◆◆◆◆

**Centre de loisirs la Loirelle**

**Une première année de fonctionnement très encourageante !**

Le centre de loisirs est présent au sein de l'école « la Loirelle » et accueille les enfants des cinq communes du Sivos les mercredis mais aussi pendant les vacances scolaires. Une offre ludo-éducative qui permet de s'épanouir, de se socialiser, de s'amuser, et d'apprendre

autrement, par soi-même et avec les autres. Sachez que nous sommes agréés par la CAF et prochainement par la MSA. Nous sommes subventionnés par les communes du Sivos dont le soutien nous est indispensable.

**Vous trouverez les programmes à venir ainsi que les menus sur le site [pezou.fr](http://pezou.fr)**

Petit aperçu des thèmes de 2023 :

« Février : Harry Potter et carnaval »



« Printemps : La nature et son éveil »

« Juillet : Koh-Lanta- Zoo - parc d'attraction »

« Automne : Personnages magiques et féériques »

Pour tous renseignements vous pouvez me contacter :



**Cécile Prenant** au **06 31 70 33 26** ou à l'adresse suivante [sivos@mairiepezou.fr](mailto:sivos@mairiepezou.fr)

Un grand merci à l'équipe d'animatrices qui encadrent les activités et les sorties.

◆◆◆◆◆◆◆◆

## L'Association des Parents d'élèves les 5 villages (APE les 5 villages)

est une association ouverte à tous les parents d'élèves de l'école la Loirelle qui est le groupement scolaire des villages de Busloup, Lignièrès, Lisle, Pezou et L'association permet de développer la communication entre parents et de soutenir financièrement les projets des enseignants et du personnel du syndicat scolaire. Notre association est constituée de parents d'élèves bénévoles. Le vendredi 30 septembre 2022 s'est tenue l'assemblée générale de L'APE. Un réel besoin de renouvellement est toujours nécessaire pour que ce ne soit pas toujours les mêmes personnes qui s'investissent et finissent par se décourager. De plus, La particularité de l'APE est que chaque année des parents quittent l'association naturellement, puisque leur enfant part au collège, ce qui oblige à un renouvellement permanent.





## **Il a été voté le bureau suivant pour l'année 2022-2023 :**

Président : Morgan LOPES

Vice-Présidente : Sandrine PERROTIN

Trésorier : Gregory BOURREAU

Vice-Trésorière : Gaele BESNARD

Secrétaire : Amélie FRESNAY

Vice-secrétaire : Claire LOPES DUHOURCQ

## **Voici les manifestations réalisées sur l'année scolaire 2022-2023 :**

☐ **LE LOTO** s'est déroulé le Samedi 19 novembre 2022 dans la salle des fêtes de Pezou. Ce loto fut un succès et nous remercions toutes les entreprises qui nous ont offert des dons et lots. Ce loto permet chaque année de financer la subvention que nous offrons pour la classe de neige des CM2.

☐ **UNE REPRÉSENTATION THÉÂTRALE** a été organisée le 14 Janvier 2023 dans la salle des fêtes de Pezou en collaboration avec l'association « Musique Municipale de Lunay ». Cette association s'est occupée du spectacle, mais aussi de la gestion de la caisse. Les bénévoles de l'APE ont mis en place les chaises et ils se sont occupés de la buvette qui proposait des crêpes et gâteaux faits maison. Le tiers des entrées a été reversé à l'APE ainsi que tous les bénéfices de la buvette.

☐ **VENTE DE VIENNOISERIES** pour livraison le dimanche matin du 29 janvier 2023 : Il s'agissait de distribuer des viennoiseries au domicile des familles et habitants des 5 villages un dimanche matin. Les prospectus ont été distribués dans toutes les boîtes aux lettres des 5 villages et par le biais du cahier de liaison des enfants. La préparation des sacs s'est faite rapidement, ainsi que les livraisons avec plusieurs binômes répartis dans les différents villages.

☐ **VENTE DE GATEAU BIJOU** a été organisée en mars 2023. La livraison s'est faite à la salle de La bourgade de Lignières. Des membres de l'APE ont mis en sachet les commandes et tout a été déposé à l'école dans chaque classe, pour une livraison aux enfants le lendemain matin.

☐ **CIRQUE du 20 mai 2023 au 11 juin 2023** : la troupe « La petite fabrique » de Loches (37) a planté son chapiteau pour 3 semaines sur l'ancien terrain de camping de Pezou. Des parents sont venus aider pour le montage et démontage du chapiteau du cirque. Les enfants du cirque ont été accueillis dans les classes pendant ces 3 semaines. Mme Bardeau a sollicité l'APE pour tenir une buvette pendant les 3 soirées de représentation des enfants. Les enfants ont aimé s'initier à l'art du cirque et ont proposé un joli spectacle lors des soirées de représentation. Une belle expérience pour tous !

☐ **FÊTE DE L'ÉCOLE le Dimanche 2 Juillet 2023** : la commune de Renay a accueilli la fête l'école. Cette journée demande beaucoup d'investissement de la part des parents. Tout le monde est sollicité pour le montage, le démontage, pour tenir la buvette ainsi que le stand de ventes de pâtisseries réalisées par des parents et surtout les stands de jeux pour les enfants. La journée fut belle et chaude. Les enfants et leurs enseignantes ont chanté sur le thème du cirque cette année. Puis tous les enfants ont pu s'amuser aux différents stands de jeux.



Comme chaque année, l'APE a attribué une subvention pour la classe de neige des CM2 et une autre subvention pour la coopérative scolaire. Nous remercions tous les enseignants qui réalisent des projets pédagogiques toujours très appréciés et qui se sont beaucoup investis toute l'année, et notamment, pour le projet Cirque que nos enfants n'oublieront pas.

Nous tenons également à remercier les maires des 5 villages qui ont toujours été à notre écoute sur nos différents projets, ainsi que tout le personnel du SIVOS. Enfin, merci aussi à toutes les personnes qui se sont investies lors de nos différentes manifestations.

Vous pouvez retrouver toute l'actualité de l'APE les 5 villages en consultant notre facebook : Ape les Cinq Villages Mail : [ape.5villages@gmail.com](mailto:ape.5villages@gmail.com)

◆◆◆◆◆◆◆◆

## Le collège Louis Pasteur de Morée- Génération ParaMorée 2024 :

### La route pour Paris 2024 continue !

Pour rappel, tous les élèves entrés en 6ème au collège Louis Pasteur de Morée en 2021-2022 se sont lancés dans un ambitieux projet à la fois sportif, solidaire, citoyen et culturel. Ils ambitionnent de se rendre aux Jeux Paralympiques de Paris 2024 afin de vivre un événement sportif international et historique. Ce projet échelonné sur trois ans a pour objectif de créer un véritable parcours scolaire marqué de l'empreinte du monde des personnes en situation de handicap et du monde sportif olympique. Suivez les moments forts de leur projet sur : <https://www.paramoree2024.com>

et aidez-les en soutenant leur projet : Vivre les JO Paralympiques de Paris 2024 !!!

<https://www.helloasso.com/associations/generation-paramoree-2024/collectes/generation-paramoree-2024>

### Notre aventure Paralympique continue à se construire...

L'année a de nouveau été riche en événements. Cela a débuté par la soirée tartiflette en février qui a permis de se retrouver pour passer un moment de convivialité tous ensemble. Ensuite, nous avons eu l'intervention de l'association Voir Ensemble, œuvrant pour l'inclusion et la promotion sociale des personnes en situation de déficience visuelle. La journée s'est terminée avec un goûter réalisé les yeux bandés qui a laissé quelques traces



Le 13 mars, Monsieur le Ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse, Pap N'Diaye, est venu au collège nous rencontrer pour que nous lui présentions notre projet. Différents ateliers étaient proposés avec la pratique d'activités handisports puis nous avons échangé avec lui autour d'une table ronde. La spontanéité des élèves a été surprenante. Le Ministre a été conquis par la richesse de ce projet, l'implication des élèves ainsi que l'investissement des professeurs et de l'établissement.





Puis nous avons participé à la journée solidaire de Valdem « Sauvons les meubles ». Cette journée a rencontré un très grand succès. Les bénéfices ont été reversés à l'association pour aider à financer notre projet. Merci Valdem.

### En avril, place aux Olympiades au collège !

Au cours de cette journée, les 4 classes de 5ème se sont affrontées à travers différentes pratiques para sportives : para boxe, tir à l'arc, volley assis, para aviron, lancé de vortex assis, basket fauteuil, relais fauteuil....Merci aux associations pour la mise à disposition des équipements et des intervenants ayant permis le bon déroulement de cette journée.

Après la remise des récompenses à l'ensemble des athlètes du jour, place à la photo souvenir.

En juin, une nouvelle délégation d'élèves, différente de celle de l'an dernier, a participé aux 2ème Collégiades 41 à Mer dans le cadre du projet « Classe Olympique ». Les élèves ont vécu la mise en scène d'une olympiade avec la cérémonie d'ouverture, des épreuves sportives et la cérémonie de clôture avec remise des récompenses. La prestation de nos collégiens a de nouveau été remarquée.

L'année scolaire s'est clôturée par la réalisation de la fresque dans le gymnase où chacun a pu exprimer son talent artistique ! Jugez-en par vous même



Depuis la rentrée de septembre, en 4ème maintenant, place au cycle de basket fauteuil en EPS. Entre la maîtrise du fauteuil, la circulation de la balle, ce n'est pas facile du tout de marquer un panier...



Début octobre, la ligue de golf est intervenue pour nous présenter le handi golf. Nous avons pu nous essayer sur les différents ateliers proposés. Les élèves en option golf n'étaient pas forcément les plus adroits.







**Nous sommes ensuite allés Place de la République à Paris à la 2ème journée Paralympiques le 8 octobre pour le lancement de la campagne de billetterie pour les Jeux Paralympiques de Paris 2024. Nous y avons rencontrés beaucoup de personnalités, para sportives, sportives, politiques... Animations, démonstrations, rencontres, pratiques et découvertes ont ravi les élèves et les parents présents lors de cette magnifique journée.**

**Place aux rencontres et échanges avant et après les vacances de Toussaint.** Notre marraine et présidente du comité Paralympiques pour les JO 2024, Marie Amélie Le Fuhr, dans un 1er temps puis Manon Genest, championne du monde para triathlon en 2016, qualifiée pour les jeux paralympiques au saut en longueur, ensuite, sont venues nous rencontrer et nous raconter leur parcours. Nous avons été touchés par leurs histoires, par la force qu'elles ont eu pour surmonter leur handicap, par la motivation, les sacrifices et le travail qu'il faut pour atteindre et rester à ce niveau de résultats sportifs. Merci à elles de nous avoir partagés leurs expériences et d'avoir répondu à nos questions.



**En cette fin d'année, nous allons recevoir les tee shirts réalisés pour notre projet. Nous serons ainsi facilement identifiables lors de nos prochaines sorties !**

Nous sommes toujours sur notre projet de récolter un maximum de bouchons. Rendez-vous très bientôt à (à définir le lieu par commune) pour cette collecte !

**Pour 2024, de nouvelles actions et interventions seront organisées.**

**Et bien sûr, du 3 au 7 septembre, direction Paris et les Jeux Paralympiques.**

**L'aventure se poursuit !**

**Merci à tous pour votre soutien.**



L'intercommunalité :



# Communauté Perche & Haut Vendômois

## Accueil des administrés

Du lundi au vendredi,  
de 9h00 à 12h et de 14h à 18h  
**02 54 82 74 91 - cchv@cchv41.fr**  
Place Pierre Genevée - 41160 FRETEVAL



Urbanisme



Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, la Communauté du Perche & Haut Vendômois (CPHV) a créé un service instructeur intercommunal pour les demandes d'autorisation d'urbanisme. La mairie est le guichet unique de dépôt des dossiers. En 2024 un guichet numérique sera mis en place pour déposer les demandes en ligne.  
**urbanisme@cchv41.fr - 02 54 82 74 91**  
Permanences sur rendez-vous uniquement.

## Logement, santé et cadre de vie

La CPHV gère un parc locatif de 10 logements situés sur les communes de Moisy, Ouzouer-le-Doyen, Pezou et Droué. Cette offre vient compléter celle déjà présente sur le territoire et répond à une demande croissante.

**Renseignements : 02 54 82 74 91**





## LUTTONS ENSEMBLE CONTRE LE FRELEON ASIATIQUE

La communauté du Perche & Haut Vendômois prend en charge 100% de la destruction des nids de frelons asiatiques.



Environnement

	Européen
	<ul style="list-style-type: none"><li>• Tête brune et jaunâtre</li><li>• Jusqu'à 8 centimètres</li><li>• Thorax noir et brun</li><li>• Abdomen jaune rayé de noir</li></ul>
	<ul style="list-style-type: none"><li>• Tête noire et orangée</li><li>• Jusqu'à 3 centimètres</li><li>• Thorax noir</li><li>• Abdomen noir avec une bande orangée</li></ul>

### Informations

02 54 82 74 91  
cchv@cchv41.fr  
www.cchv41.fr



**cphv**  
Communauté  
Perche & Haut Vendômois

SPANC  
**SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT  
 NON COLLECTIF**

Pour une intervention de vidanges groupées (minimum 4 inscrits), nous vous proposons des coûts mutualisés pour des prestations réalisées par un vidangeur agréé.



**BON DE COMMANDE EN LIGNE**

[www.cphv41.fr](http://www.cphv41.fr)  
 ENVIRONNEMENT / ASSAINISSEMENT / SPANC / ENTRETIEN - VIDANGE

**Informations**  
 02 54 82 74 91  
[cphv@cphv41.fr](mailto:cphv@cphv41.fr)



Développement économique

La CPHV continue son travail d'accompagnement des entreprises du territoire dans leur développement économique.  
[deveco@cchv41.fr](mailto:deveco@cchv41.fr) – 02 54 82 74 91  
 Permanences sur rendez-vous uniquement.

Permanences à la CPHV



Tous les mercredis à Fréteval  
 de 14h à 17h (sur RDV)  
 02 44 77 14 87

Quatrième vendredi du mois à Fréteval  
 de 14h à 16h15 (sur RDV)  
 02 54 42 10 00



Animations et événementiels

**2023 : une année animée**

- «Sport en fête !» à Fréteval
- Festillésime à Saint-Jean-Froidmental
- Festillésime à la Chapelle Vicomtesse
- Soirée Bol d'R à Fréteval
- Randonnée des Gourmands à Fréteval
- 16<sup>ème</sup> randonnée du Perche et Haut-Vendômois

**2024 : cap sur les Jeux Olympiques**

Nous nous engageons à soutenir la commune de Fréteval pour créer une cohésion territoriale autour du thème des Jeux Olympiques durant toute l'année 2024. Découvrez notre programmation événementielle pour cette nouvelle année dans l'Agenda des Loisirs 2024 disponible dans vos mairies.



**SÉCURITÉ**



Groupe d'organisation de la sécurité du 8 juillet 2024

**JEUX OLYMPIQUES 2024**



Dans la matinée du 8 juillet 2024, la Flamme Olympique traversera la commune de Fréteval. Profitons-en pour faire rayonner tout notre territoire !

**ÉVÉNEMENTIELS**

Groupe de travail sur l'animation de la journée du 8 juillet 2024 afin de faciliter l'organisation d'événements tout au long de l'année 2024 en rapport avec les Jeux Olympiques et Paralympiques

**DÉCORATION**



Groupe de travail sur la décoration du parcours de la Flamme Olympique dans la ville de Fréteval le 8 juillet 2024

**PARTICIPEZ DEVENEZ BENEVOLE**



CHUISSIEZ VOTRE DOMAINE DE COMPÉTENCE ET INSCRIVEZ-VOUS EN CONTACTANT MARIE LEBERT RÉFÉRENTE DES 1 COMMISSIONS  
[MARIE.LEBERT@GMAIL.COM](mailto:MARIE.LEBERT@GMAIL.COM)

**COMMUNICATION**



Groupe de travail sur la communication commune autour de tous les événements 2024 sur ce thème



## Equipements culturels et de loisirs

**S'évader, s'informer, découvrir, flâner, partager..Il y a tant de choses à faire dans nos médiathèques !**

Au cours de l'année 2023, les médiathèques ont proposé des animations culturelles pour tous les âges, au sein de leurs établissements, dans différentes communes du territoire et à destination des scolaires. Elles permettent de profiter gratuitement de collections multi-supports attractives et diversifiées, au sein d'espaces chaleureux et conviviaux. Le Conseil Départemental nous soutient activement grâce aux prêts de documents et des aides à l'action culturelle.

De nombreux temps forts ont ponctué cette année !

### **Médiathèque La Fonderie à Fréteval :**

un escape game intergénérationnel sur le thème de l'Égypte ancienne, un jeu d'enquête policière pour les + de 6 ans, au sein du Musée de la Fonderie, des balades contées par la Compagnie A conter d'aujourd'hui, de drôles de spectacles pour petits et grands : « C'est sûrement le grand-père ou la grand-mère de quelqu'un » et « Chut, regarde, j'écoute... », le Bus numérique de la Région s'arrête Place Pierre Genevée...

### **Médiathèque L'Autre Monde à Droué :**

la médiathèque a été renommée «L'Autre Monde» et une initiation à la musique électronique a été organisée.

## MA MÉDIATHÈQUE ELLE EST gratuite !



Un bouillon de culture !



MÉDIATHÈQUE LA FONDERIE  
Place Pierre Genevée  
41040 FRÉTEVAL  
mediatheque.fonderie@cpv41.fr  
02 54 82 57 29  
www.cpv41.fr

MÉDIATHÈQUE DROUÉ  
Boulevard de Vendôme  
41270 DROUÉ  
mediatheque.droue@cpv41.fr  
02 54 82 58 18  
www.cpv41.fr

COURS D'INITIATION A LA  
**musique**  
*Bresilienne*

**Nouveau** LE SAMEDI MATIN  
DE 9H30 À 11H30

COURS COLLECTIF  
ADOS ET ADULTES

*Percussions bresiliennes*

ÉCOLE DE MUSIQUE  
PLACE PIERRE GENEVÉE  
41160 FRÉTEVAL

Informations et inscriptions : 02 54 82 74 91

cpv Communauté de Communes du Perche & Haut Vendômois Pôle Fédéral

École de musique du Perche & Haut Vendômois Pôle Fédéral

Les deux pôles de l'école de musique du Perche & Haut Vendômois (Fréteval et Droué) ont accueilli deux nouveaux professeurs. Vous pouvez, désormais, apprendre à jouer de la guitare le samedi matin à Fréteval et l'après-midi à Droué. et du piano le jeudi matin à Fréteval et l'après-midi à Droué.  
**Renseignements : 02 54 82 74 91**

La chorale et l'orchestre du Perche & Haut Vendômois, pôle Fréteval recherche des choristes, tous niveaux, et des musiciens amateurs (cuivres, guitares, basses) pour son groupe pop-rock.  
**Renseignements : 02 54 82 74 91**

## La fibre :

**Ne prenez pas le risque d'être privé de votre téléphone fixe et d'internet, passez à la fibre !**

Dans les années 1970, le téléphone s'installait dans tous les foyers français grâce à l'opérateur France Télécom devenu 'Orange', et le déploiement du réseau cuivre / ADSL.

Après plusieurs décennies de service, ce réseau cuivre est aujourd'hui voué à disparaître au profit de la technologie fibre dont le déploiement se finalise sur votre commune. Ce réseau fibre optique est plus performante, **plus fiable, plus rapide et beaucoup moins énergivore.**

L'opérateur historique Orange a engagé le démantèlement progressif du réseau cuivre via un **programme national**, encadré par l'ARCEP (Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes). Orange propose chaque année des communes du territoire (par lots) qui verront leur réseau cuivre fermé, afin d'atteindre une fin de migration complète vers la fibre d'ici 2030.

Les communes du Val de Loire seront sélectionnées au fur et à mesure, à partir de 2024, en tenant compte d'informations fournies par Val de Loire Fibre, Orange, les collectivités et l'ARCEP. Les principaux critères de sélection sont notamment la couverture et la qualité du réseau fibre. Le processus de bascule vers le réseau de fibre optique s'étendra sur une durée de 36 mois à partir de la date de désignation de la commune.

Entre fin 2026 et 2030, en fonction de votre lieu d'habitation, **vous devrez nécessairement souscrire un abonnement à la fibre optique pour conserver votre abonnement fixe téléphone et/ou votre abonnement internet.**

Face à cette échéance et à l'accélération des usages numériques (démarches administratives de la vie courante, télémédecine, télétravail...), il est important de prévoir la migration vers la fibre optique dès à présent, afin de rendre cette étape de transition la plus fluide possible.



Sur le réseau Val de Loire Fibre, vous avez la possibilité de choisir un abonnement parmi 9 opérateurs pour les particuliers et plus de 30 opérateurs pour les professionnels.

Cette concurrence vous permet de faire un choix en fonction des différentes offres de services et de prix. Le passage au réseau fibre optique n'implique pas systématiquement une augmentation du prix de votre abonnement.

Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter les sites suivants :

- Fibre optique : [www.valdeloirefibre.fr](http://www.valdeloirefibre.fr) [www.valdeloirenumérique.fr](http://www.valdeloirenumérique.fr)
- Fin du réseau téléphonique historique [www.economie.gouv.fr/treshautdebit/](http://www.economie.gouv.fr/treshautdebit/)

<https://www.ffttelecoms.org/fin-du-cuivre/se-preparer-a-la-fin-du-reseau-cuivre-kit-de-communication/>

**Les opérateurs particuliers présents sur le réseau :**

SFR ; Bouygues Telecom ; Orange ; Free ; Nordnet ; Coriolis ; Ozone ; Telwan ; K-net



**Numéros d'urgence 7j/7 24h/24:**

**Urgence Sécurité Gaz :** 0800 47 33 33

**Électricité :** 09 726 750 41

**Eau :** 0 977 401 129 préciser syndicat d'eau Pezou Loir Réveillon



**Action sociale départementale : une nouvelle organisation au plus près des**

**Territoires :**

**A partir de janvier 2024, le conseil départemental renforce la présence de ses services d'action sociale au cœur des territoires.** Logement, PMI (Protection Maternelle et Infantile), emploi, autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées, protection de l'enfance...

**L'objectif est de mieux répondre à vos besoins et de vous proposer une offre de services près de chez vous.**

**Désormais, les services d'action sociale départementaux vous accueillent au sein des Maisons Départementales des Solidarités (MDS) qui ouvriront progressivement de 2024 à 2026.**

Dès aujourd'hui, les MDS de Vendôme, Blois, Veuzain-sur-Loire, Lamotte-Beuvron et Romorantin-Lanthenay sont ouvertes. Suivront cette année les MDS de Mer et Bracieux. Enfin, début 2026 au plus tard, les MDS de Mondoubleau, Selles-sur-Cher, Fréteval, Montrichard-Val de Cher et Salbris ouvriront progressivement. Dans l'intervalle, un accueil est néanmoins mis en place dans ces communes. Des antennes de proximité situées à Droué, Beauce-la-Romaine, Montoire-sur-le-Loir, Oucques-la-Nouvelle, Blois, Le Controis-en-Sologne, Neung-sur-Beuvron, Noyers-sur-Cher et Saint-Aignan proposent également des accueils sur rendez-vous. De plus, pour vous permettre d'accéder plus simplement aux services, un numéro de téléphone unique, le **02 14 99 41 41**, a été mis en place, du lundi au vendredi, de 9h30 à 11h30 et de 14h à 16h, pour recevoir toute nouvelle demande.

Sur Fréteval, un travailleur social peut recevoir les habitants sur rendez-vous le mercredi matin et le vendredi après-midi dans les locaux de la médiathèque La Fonderie.

Plus d'informations sur [departement41.fr](http://departement41.fr)